

Les mobilités étudiantes Erasmus et  
hors Erasmus

Réunion: 11.05.2026

C. Chamayou-Kuhn @ Ph. Sin

## 1. LE CALENDRIER

### Pour les mobilités Erasmus d'études (SMS) :

- Retour des tableaux de sélection pour le vendredi **10 avril 2026**
- Formulaire Mobility Online à compléter par les étudiants
- **(les étudiants sélectionnés recevront un lien pour compléter un formulaire sur Mobility Online, DL pour la création du dossier: 4 mai 2026)**

Les dossiers devront être complets avec dépôt des pièces jointes sur Mobility Online, **au plus tard 30 jours avant le début de la mobilité** (délai pour générer le contrat de mobilité et le faire signer, en deux exemplaires originaux)  
– Attention aux périodes de fermeture de l'établissement



**AUCUN DEPART EN MOBILITE SANS CONTRAT DE MOBILITE ERASMUS SIGNE DES DEUX PARTIES !**

**Les dossiers doivent être complets 30 jours avant le début de la mobilité sinon les étudiants n'auront pas le statut Erasmus**

## 2. LES PIÈCES DU DOSSIER



**IL APPARTIENT AUX CRIC DE VEILLER A LA MISE EN LIGNE DES PIÈCES PAR LES ETUDIANTS. UN DOSSIER INCOMPLET SUR MOBILITY ONLINE NE POURRA PAS ETRE TRAITE PAR LES GESTIONNAIRES SD-MI !**

1. La lettre d'acceptation
2. La photo d'identité
3. Le **certificat de scolarité** de l'année de la mobilité – en lien avec le service de scolarité à partir de juillet 2025
4. Le test OLS : facultatif mais fortement recommandé
5. **L'attestation sur l'honneur N°1** (non-boursiers) **ou N°2** (boursiers sur critères sociaux)
6. **L'attestation sur l'honneur N°3** – nombre de mensualités Erasmus (12/cycle d'étude)
7. **Le justificatif des dates prévisionnelles**
8. **La lettre de motivation** (**expliquant les** moyens financiers, en français), **destinée à la DRIE**
9. **Le budget prévisionnel** – équilibré et exprimé en montant global
10. **Le contrat d'études** – **sur le logiciel** OLA pour les mobilités d'études SMS **sauf si l'université partenaire n'a pas le réseau EWP (Erasmus without paper)**
11. **Le RIB** – nominatif et normé

Pour les étudiants concernés : - **Notification définitive de bourse du CROUS** pour les boursiers sur critères sociaux  
- **Justificatif de domicile obligatoire** si mobilité frontalière

### 3. LES FINANCEMENTS : 2026/2027

#### CHANGEMENTS DANS LES GROUPES DE PAYS POUR LES FRAIS DE SEJOUR

PAYS DE DESTINATION	Erasmus Etudes		Erasmus Stage
	Etudiant non Boursier	Etudiant Boursier (AMI)	Etudiant Boursier et non-Boursier
Groupe ERASMUS 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège et Suède	400 € / mensualité	400 € / mensualité + allocation Erasmus partielle de 2 mensualités	550 € / mensualité + 2 mensualités AMI pour les étudiants boursiers
Groupe ERASMUS 2 : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie et République Tchèque	350€ / mensualité	400 € / mensualité + allocation Erasmus partielle de 2 mensualités	500 € / mensualité + 2 mensualités AMI pour les étudiants boursiers
Groupe ERASMUS 3 : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie et Turquie			
TOP UP ERASMUS INCLUSION (supplément)	250 €/ mensualité Erasmus financée, pour les étudiants porteurs de handicap ou les étudiants boursiers échelons 6 ou 7 (critères non cumulables)		
<b>ATTENTION : Hormis pour la mobilité hybride, la durée de la mobilité doit toujours être de 2 mois minimum (60 jours)</b>			

#### Calcul des attributions forfaitaires :

##### Erasmus Etudes :

- mobilité d'un semestre (30 crédits ECTS) entre 60 et 89 jours = 2 mensualités accordées
- mobilité d'un semestre (30 crédits ECTS) à partir de 90 jours = 3 mensualités accordées
- mobilité de deux semestres (60 crédits ECTS) = 6 mensualités accordées

##### Erasmus Stages :

- mobilité de 2 à 4 mois (60 à 119 jours) = 2 mensualités accordées
- mobilité de 4 à 6 mois (120 à 179 jours) = 4 mensualités accordées
- mobilité de plus de 6 mois (à partir de 180 jours) = 6 mensualités accordées

**POUR AMI : Arrondi au mois supérieur à partir du 24ème jour (2 mois et 23 jours = 2 mensualités, 2 mois et 24 jours = 3 mensualités)**

### 3. LES FINANCEMENTS 2026/2027

#### ATTRIBUTION DE FRAIS DE VOYAGE A TOUS LES ETUDIANTS

*(remplace le top-up Green Mobility)*

Distance depuis l'UL (siège)	Moyen de transport "standard"	Moyen de transport "Eco-responsable"
Entre 10 et 99 km	28 €	56 €
Entre 100 et 499 km	211 €	285 €
Entre 500 et 1 999 km	309 €	417 €
Entre 2 000 et 2 999 km	395 €	535 €



Calcul des distances à **vol d'oiseau** entre ville de départ et ville d'arrivée de la mobilité (sièges des établissements).

Calculateur de distance fourni par la Commission européenne :

[https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr)

### 3. LES FINANCEMENTS 2026/2027 – infos complémentaires

*Certains pays ont changé de groupe de pays.*

*Les mensualités les plus basses ont été supprimées (300 euros Erasmus études et 450 euros Erasmus stage)*

*Les groupes 2 et 3 sont fusionnés*

***Attribution de frais de voyage à tou·tes les étudiant·es en fonction de la distance et du moyen de transport.***

*Pièce justificative pour le mode de transport est demandée en fin de mobilité.*



*Tout cas de force majeure doit être signalé.*

## 4. LE SUIVI DES ETUDIANT.ES EN MOBILITE ERASMUS

### **Avant le départ en mobilité :**

- Dossier complet avec toutes les pièces sur Mobility Online
- Signature du contrat de mobilité dans les délais impartis

### **Au début de la mobilité :**

- Mise en ligne de l'attestation d'arrivée – premier versement de bourse de mobilité
- Informer la SD-MI de tout désistement ou annulation de dernière minute

### **En fin de mobilité :**

- Mise en ligne de l'attestation de départ / présence
- Rapport de mobilité sur le Beneficiary Module (PDF à mettre en ligne sur Mobility Online)
- Versement du solde du financement



**RISQUE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA TOTALITE DES AIDES PERCUES EN CAS DE MANQUEMENT !**

## 5. LE DOSSIER DES ETUDIANT.ES HORS MOBILITE ERASMUS

**Pour les mobilités d'études hors Erasmus :**

-Retour des tableaux de sélection pour le vendredi **12 juin 2026**

**Les candidatures AMI et AMOBUL**

Le/la gestionnaire DRIE prendra contact avec les étudiant.es sélectionné.es pour une bourse AMI ou pour une aide financière AMOBUL afin de leur envoyer un lien pour s'inscrire sur la plateforme Mobility Online.

Sur cette plateforme les étudiant.es enregistreront leurs données dans le formulaire de candidature et mettront en **ligne les pièces jointes constitutives de leur dossier:**



## 5. LE DOSSIER DES ETUDIANT.ES HORS MOBILITE ERASMUS

- Copie de la lettre d'admission dans l'établissement d'accueil** (ou à défaut copie du mail de confirmation d'admission de l'établissement d'accueil)
- Si la lettre ou le mail d'admission dans l'établissement d'accueil ne comporte pas de dates prévisionnelles de la mobilité, un justificatif précisant comment le/la candidat.e a défini les dates prévisionnelles de sa mobilité
- Contrat pédagogique de la mobilité signé de toutes les parties** (établissement d'accueil, composante de rattachement à l'UL, étudiant.e) ou à défaut contrat en cours de signature avec justification de l'absence de signature par toutes les parties. Ce contrat doit être établi au nom de l'étudiant.e candidat.e à l'AMI. Dans le cas particulier d'un contrat pédagogique type déjà formalisé dans l'accord de coopération international en vigueur autorisant la mobilité, et applicable de manière identique à tous les étudiants bénéficiant de l'échange, ce document devra être joint à la candidature en lieu et place du contrat pédagogique individuel du candidat.



## 5. LE DOSSIER DES ETUDIANT.ES HORS MOBILITE ERASMUS

- **Lettre de motivation** du candidat pour sa mobilité
- **Budget prévisionnel** de la mobilité (page 2)
- **Copie du certificat de scolarité à l'Université de Lorraine** pour l'année académique N
- **Notification définitive du CROUS d'attribution de bourse sur critères sociaux ou notification définitive du CROUS d'une aide spécifique allocation annuelle (ASAA)** pour l'année académique N, *si disponible au moment du dépôt de la candidature*
- **Attestation sur l'honneur** dûment signée par l'étudiant candidat (page 3)
- (Si le candidat a la nationalité du pays de destination de sa mobilité : document prouvant qu'il ne réside pas habituellement dans ce pays ou qu'il se trouve dans une situation particulière sur justificatif adapté (cette justification doit être apportée par une information explicite dans la lettre de motivation)
- Courrier de recommandation de la composante**, si celle-ci souhaite attirer l'attention de l'Université de Lorraine sur une situation particulière inhérente à la mobilité ou au candidat à prendre le cas échéant en considération dans l'examen de la candidature (facultatif)
- **RIB nominatif**



## 5. QUESTIONS / REPONSES



Venez à l'international  
Vous irez loin !

Merci pour votre attention !